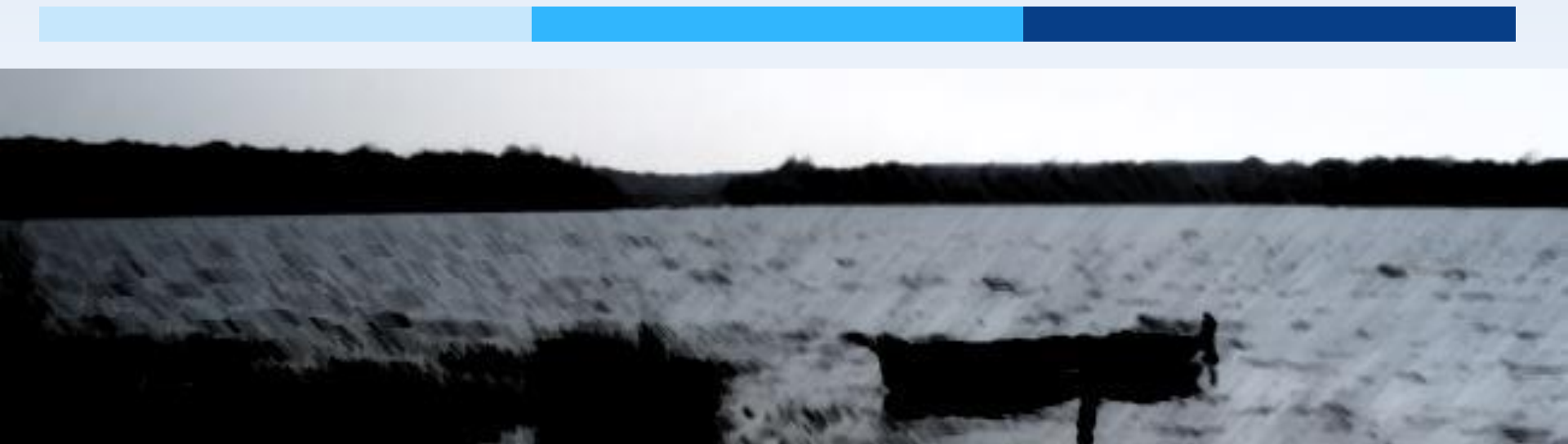


# Site Natura 2000 FR5300050 « Etangs du canal d'Ille-et-Rance »





# Ordre du jour

- ❑ Retour sur le chantier bénévole 2015 de création de mares
- ❑ Avancement du projet de restauration de la queue d'étang de la Bézardière
- ❑ Point sur l'animation des MAEC en 2016
- ❑ Retour sur les discussions du groupe de travail « gestion des niveaux d'eau »
- ❑ Discussion autour des propositions du groupe de travail « révision du périmètre Natura 2000 »
- ❑ Prochaine lettre d'information Natura 2000

# Chantier participatif

environnement

## Nos amis, les tritons

*Discrets et fascinants à la fois, trois espèces de tritons peuplent les mares de la commune de Hédé-Bazouges, et notamment celles en périphérie des étangs de Bazouges et de la Bézardière. Ces animaux, du petit groupe des amphibiens (ou batraciens), ont le plus souvent une double vie : aquatique, puis terrestre après métamorphose et à nouveau aquatique en période de reproduction. Contrairement à ses cousins les tritons, la salamandre se reproduit à terre avant de libérer les larves dans l'eau d'une mare.*

▽ Les tritons, comme l'ensemble des espèces d'amphibiens, sont intégralement protégés par la législation française. En effet, leurs populations sont en déclin du fait de la disparition des mares, lieu de reproduction et de leur empoisonnement.

Il est vrai que les poissons sont de vrais prédateurs pour les larves d'amphibiens. Donc : « *qui dit poissons, dit pas de triton* ». Du fait de leur richesse écologique, les étangs du canal d'Ille-et-Rance ont été intégrés au réseau européen de protection de milieux naturels : le réseau Natura 2000. Cette démarche permet notamment de financer pour les particuliers, des actions

de restauration de milieu, telles que la création de mares, le fauchage de prairies humides...

Sur les conseils techniques de l'animateur Natura 2000 (Département d'Ille-et-Vilaine), la Région Bretagne (propriétaire) a décidé de creuser deux mares en périphérie de l'étang de Bazouges. Une pelleteuse a permis de réaliser le plus gros du travail. Des bénévoles ont ensuite été conviés pour aider à reprofiler les berges. En effet, plus les berges de la mare sont douces, plus il y a de « contact » entre l'eau et le bord de la mare, plus celle-ci attire les amphibiens et les tritons en particulier.

**Vous êtes donc tous conviés au printemps prochain pour découvrir les petites bêtes qui se seront installées dans ce nouveau logement collectif.**

En espérant que d'ici là, il pleuve suffisamment pour remplir les mares.

**Comment agir chez soi ?**

Dans un premier temps, les mares existantes et les pièces d'eau de petites tailles ou de faible profondeur et dépourvues de poissons sont à préserver. Ensuite, vous pouvez vous-même creuser un petit trou d'eau dans votre jardin pour accueillir chez vous tritons, grenouilles et crapaud. Attention toutefois à la sécurité des jeunes enfants. □

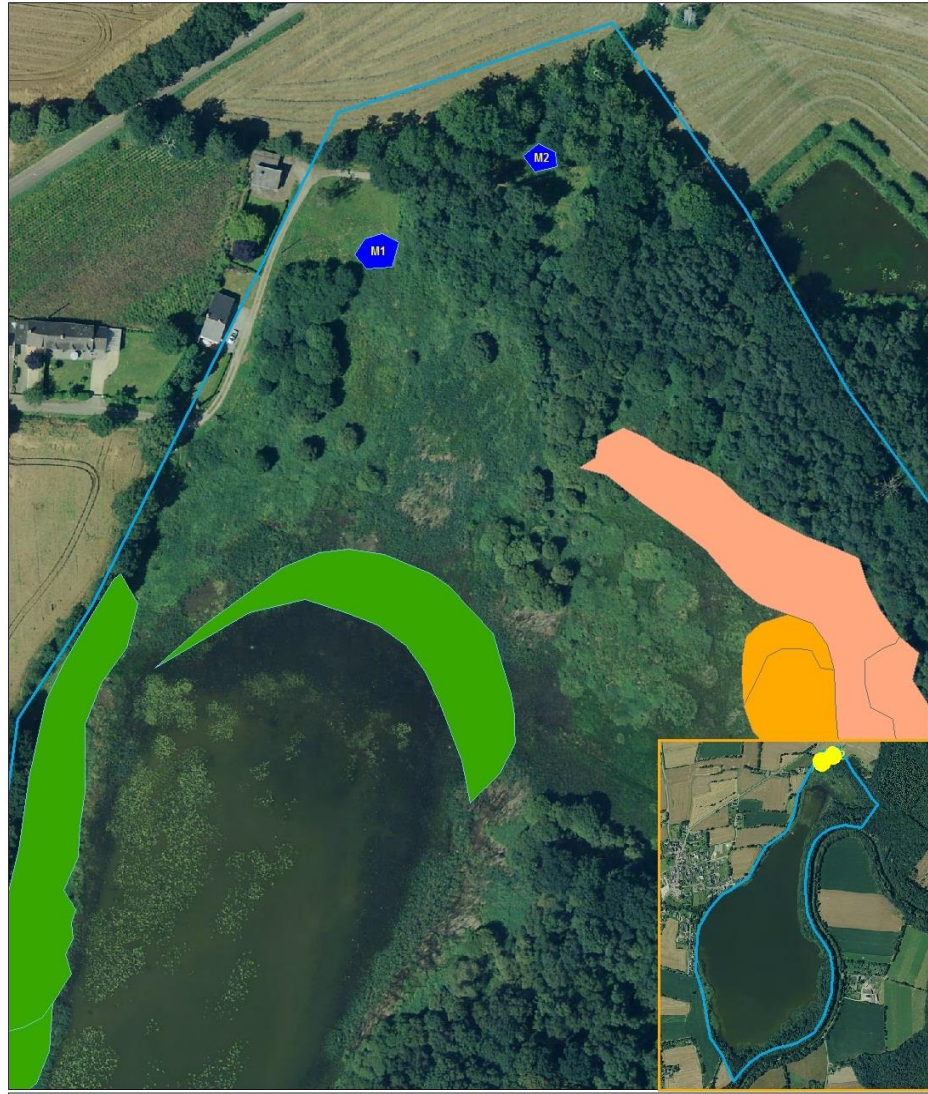
□ 24 octobre 2015

- Enjeu : disposer d'habitats de qualité pour les amphibiens et les tritons en particulier
- Chantier réunissant une dizaine de bénévoles
- Article paru dans le journal de Hédé



Comité de pilotage – 02 octobre 2015

# Chantier participatif





# Chantier participatif



Co







# Projet de restauration de la queue d'étang de la Bézardière

- Rappel des actions initialement prévues :
  - Désenvasement des noues d'écoulement et coupe de saules aux abords (environ deux mètres de chaque côté du fossé)
  - Coupe des saules aux endroits de développement des mégaphorbiaies et enlèvement du parc des canards
  - Élévation des niveaux d'eau après la coupe des saules pour les noyer



# Projet de contrat Natura 2000 - étang de la Bézardière -







# Projet de restauration de la queue d'étang de la Bézardière

- Défrichement (L.341-1): destruction de l'état boisé d'un terrain et suppression de sa destination forestière
  - Défrichement direct: opération volontaire ayant pour effet de détruire le peuplement forestier et de mettre fin à sa destination forestière (coupe des arbres et arrachage des souches)
  - Défrichement indirect: un défrichement indirect est une opération volontaire entraînant à terme les mêmes conséquences que le défrichement direct (pâturage, coupe répétée des rejets de souche...)



# Projet de restauration de la queue d'étang de la Bézardière

- Dans le cadre du projet de loi biodiversité publication de la loi prévue en été), un amendement étudié en 2<sup>ème</sup> lecture :
    - Défrichements autorisés sur espaces naturels dans le cadre de travaux prévus par des gestionnaires d'espaces naturels (PNR/PNN, RNN/RNR, CEN)
- Stratégie d'intervention : proposition d'un plan de gestion pour évaluer les travaux à engager sur tous les étangs sur 5 ans (dans le cadre de contrats Natura 2000 ou non)

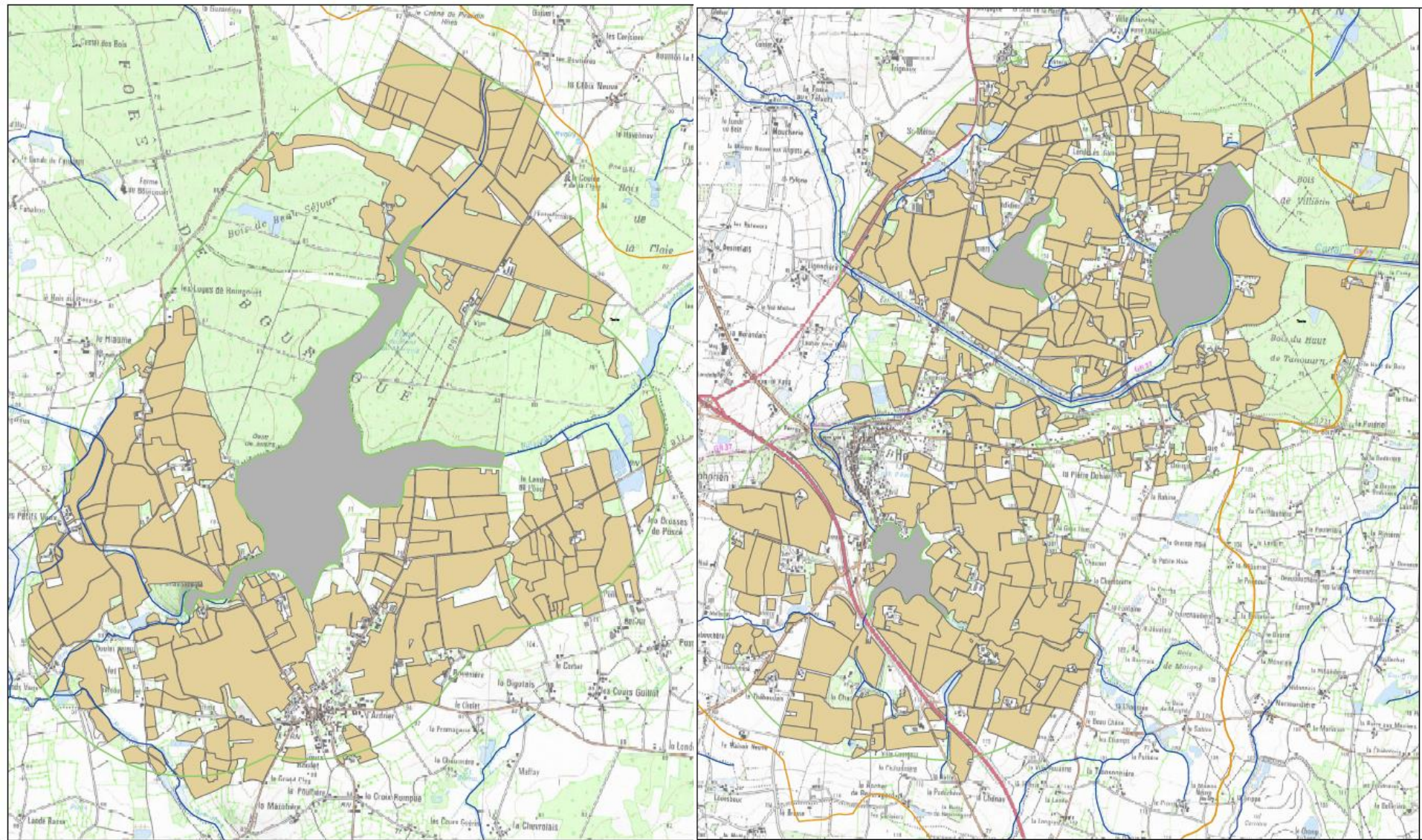




# Projets Agro-Environnemental et Climatique

- Un PAEC est un projet déclinant les mesures agro-environnementales proposées sur un territoire aux exploitants agricoles.
- Intégration en 2016 de deux PAEC
  - Bassin versant de l'Ille-et-Illet
  - Bassin versant du Linon

# Projets Agro-Environnemental et Climatique





# Projets Agro-Environnemental et Climatique

## □ MAEC proposées :

- Mise en herbe et absence de fertilisation : 338€/ha/an
- Réduction de la pression de pâturage et absence de fertilisation : 159,90 €/ha/an
- Gestion de l'herbe par la fauche et absence de fertilisation : 326 €/ha/an
- Maintien de la richesse floristique : 66 €/ha/an
- Restauration et/ou entretien de mares : 58€/ha/an
- Amélioration de la gestion pastorale : 178 €/ha/an
- Entretien des vergers hautes tiges : 450 €/ha/an



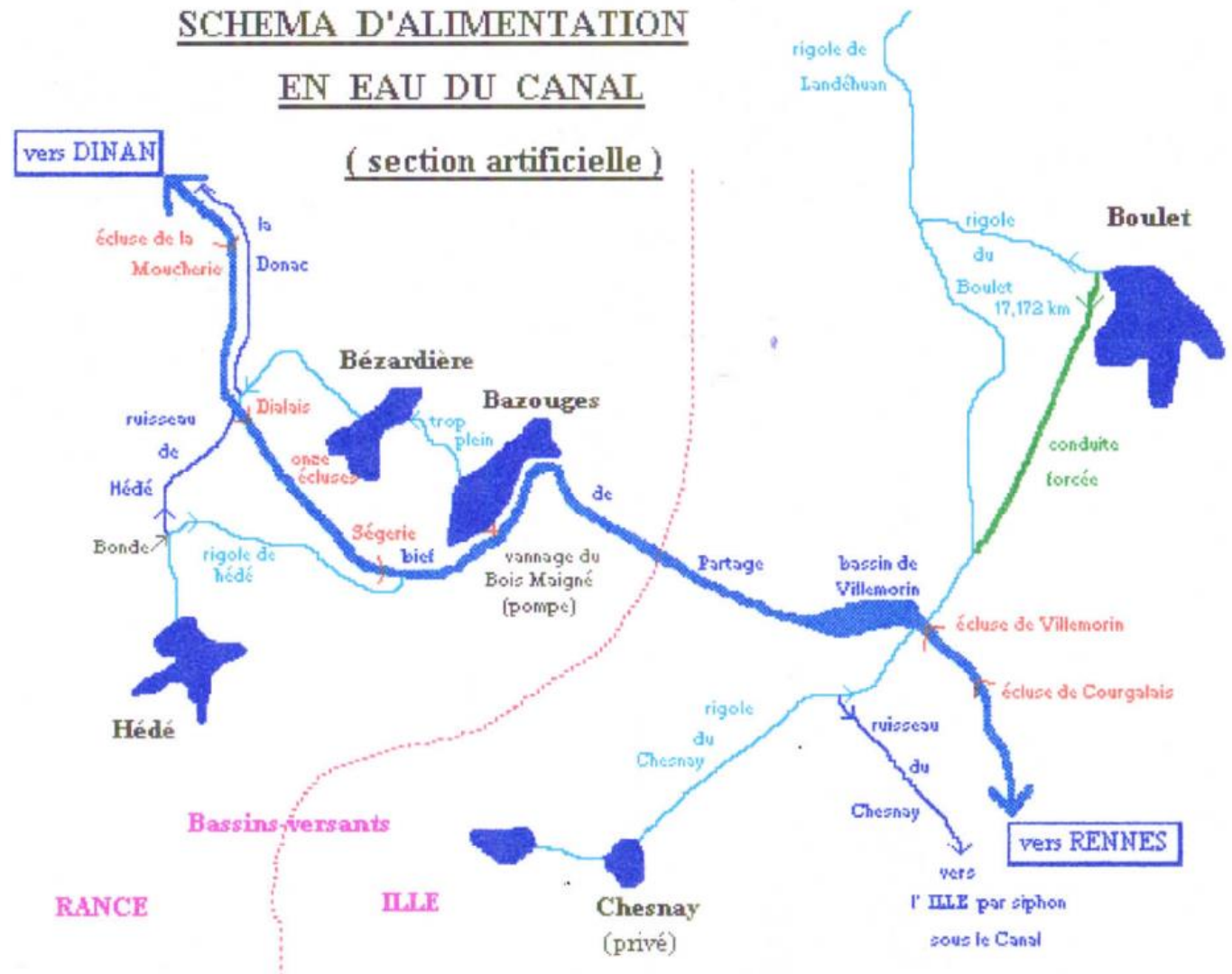
# groupe de travail « gestion des niveaux d'eau »

## □ Réunion du 1<sup>er</sup> décembre

- Groupe de travail mutualisé avec le site Natura 2000 « forêt de Rennes »
- Divers enjeux :
  - alimentation du canal pour la navigation
  - activités socio-économiques (chasse, pêche, base nautique...)
  - Préservation des habitats d'intérêts communautaire des vases exondées (besoin d'un étiage en automne avec des niveaux variables d'une année à l'autre)



# groupe de travail « gestion des niveaux d'eau »





# groupe de travail « gestion des niveaux d'eau »

- Difficulté de donner un avis en absence de paramètres tels que :
  - les volumes d'eau à restituer dans les cours d'eau en aval des étangs (débits réservés)
  - la bathymétrie et les cartes topographiques des étangs (pour une meilleure estimation des volumes d'eau disponibles par étang et surfaces de vases exondées).





# groupe de travail « gestion des niveaux d'eau »

- Expérimentation en 2016 de la gestion de niveau d'eau des étangs suivant les demandes de la Région
- Organisation d'une réunion technique avec les services de l'Etat (DREAL et DDTM) pour la gestion des barrages et des niveaux d'eau

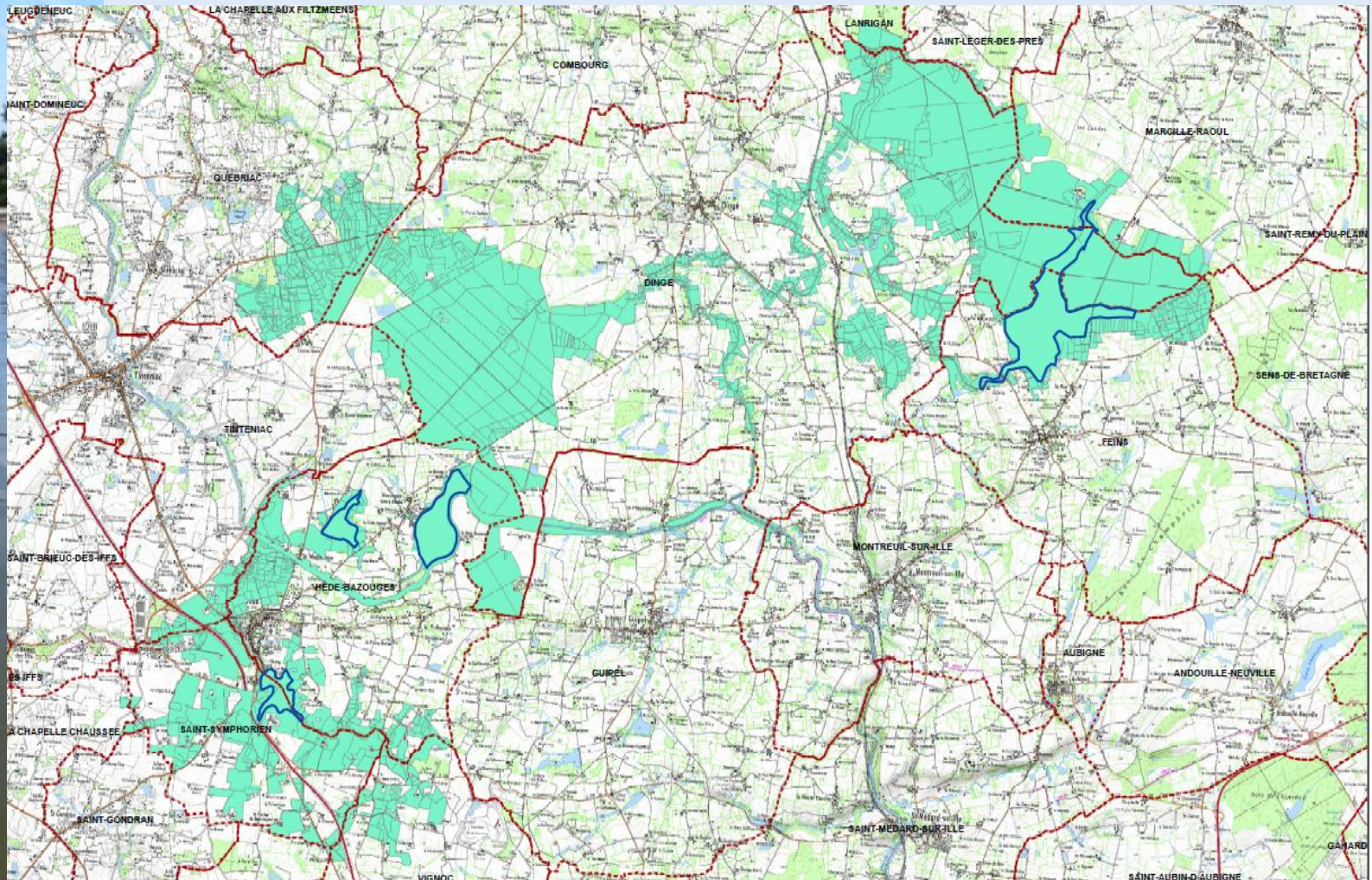


# Projet d'extension du périmètre Natura 2000



- Problème de cohérence en terme d'animation
  - Habitats d'intérêt communautaire inscrits au Formulaire Standard de Donnée du Site mais pas dans le périmètre
  - Impossibilité de proposer des contrats Natura 2000, de signature de Charte, justifications importantes pour les MAEC



# Projet d'extension du périmètre Natura 2000



Proposition de révision du périmètre du site Natura 2000 des étangs du canal d'Ile-et-Rance  
- groupe de travail - avril 2016 -

 Limite communale  Périmètre actuel du site Natura 2000  Proposition de révision du périmètre



# Projet d'extension du périmètre Natura 2000

- Calendrier de travail concernant l'extension
  - Travail de recherche des habitats et des espèces d'intérêt communautaire à proximité des étangs
  - Groupes de travail jusque fin 2016 – début 2017
  - Réunions publiques et lettres d'informations pour expliquer la démarche
  - Consultation des collectivités au printemps 2017
  - Envoi du dossier à la commission européenne fin 2017 pour validation en\_\_\_\_\_





# Prochaine lettre d'information

- Parution avant l'été
  - Des suggestions?

# Remarques – Questions diverses



Merci de votre attention

